

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **87 (1951)**

Heft 31

PDF erstellt am: **17.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: *Cotisation 1951. — Postes au concours. — Administration cantonale vaudoise. — Ecole normale. — Association vaudoise des maîtres de gymnastique. — Le vestiaire est vide.* — Genève: *U. I. G. M.: Educateur et Bulletin corporatif. — U. I. G. D.: Rappel. — S. G. T. M. R. S.: Cours de reliure.* — Neuchâtel: *Mise au concours.* — Jura bernois: *Orphelinat de Courtelary. — A propos de la loi sur l'école primaire. — Nous croyons au père Noël! — Que de places au concours. — Pro Juventute.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: E. Briod: *Mémoire et mémorisation.* — Claude Glroud: *Traits sur la natation.* — Denise Gardy: *Journées européennes d'information sur la littérature de jeunesse.* — Jacques Burdet: *Les disques de gramophone.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

COTISATION 1951

Le 15 septembre... les augmentations! et dernier délai pour payer votre cotisation 1951. Le caissier vous rappelle le No du compte de chèques: II. 2226.

POSTES AU CONCOURS

Délai 22 septembre.

Maîtresse d'école enfantine: **Orbe** (1er nov.)

Maîtresse de coupe et confection à l'Ecole ménagère: **Chavornay** (1er nov.)

Délai 26 septembre.

Instituteurs primaires: **Corcelles p. Payerne - Gressy** (1er nov) - **Montricher** (1er nov.) - **Villars-le-Comte.**

Maître de dessin: **Vevey** (classes primaires et primaires supérieures, indemnité de résidence Fr. 400.— et Fr. 100.— par enfant de moins de 18 ans).

ADMINISTRATION CANTONALE VAUDOISE

Annonce de place vacante

CONSEILLER DE PROFESSION à l'Office cantonal et communal d'orientation professionnelle, à **Lausanne.**

Pour les conditions spéciales, prière de consulter la Feuille des Avis officiels du canton de Vaud, du mardi 4 septembre 1951.

Office du personnel.

ECOLE NORMALE

A la suite des examens complémentaires qui ont eu lieu du 27 au 29 juin et du 3 au 7 septembre, les candidats suivants ont obtenu le brevet:

a) Enseignement dans les classes primaires :

MM. Daniel Baatard, à Chailly s. Lausanne ; Gilbert Bally, à Savuit s. Lutry ; Robert Chamot, à Aclens ; Maurice Durussel, à Prilly ; Daniel Eggimann, à Lausanne ; Gérard Frautschi, à Chailly s. Lausanne ; Michel Grandjean, à Juriens ; Michel Gruaz, à Morges ; Henri Hochstrasser, à Moudon ; Jacques Pahud, à Moudon ; André Rebeaud, à Echallens ; Bernard Schneider, à Crissier ;

Mlles Anne-Marie Fauquex, à Begnin ; Jacqueline Pasteur, à Lausanne ; Esther Volet, à Corseaux.

b) Enseignement dans les classes semi-enfantines :

Mlle Yvette Guex, à Lausanne.

Nos félicitations à ces nouveaux collègues.

M. C.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE

L'assemblée générale de l'Association des maîtres de gymnastique est fixée au samedi 22 septembre 1951, à Payerne, halle de gymnastique des écoles.

Programme : De 9 h. 30 à 12 h., leçon aux participants, football, volley-ball (tenue de gym).

12 h. 15 Dîner : Hôtel de la Croix-Blanche.

14 h. 30 Assemblée statutaire.

Les instituteurs et institutrices sont cordialement invités à cette manifestation. S'inscrire pour le repas, jusqu'au 18 septembre, auprès du président Marcel Gueissaz, maître de gymnastique, Nyon.

Le Comité.

LE VESTIAIRE EST VIDE

Le vestiaire du Secrétariat Vaudois pour la Protection de l'Enfance est vide maintenant déjà et ces mois prochains tout particulièrement, il faudra répondre aux nombreuses demandes en faveur des enfants dans le besoin.

Tous les **vêtements, chaussures, pantoufles** seront donc les bienvenus. Le Secrétariat recevra également avec plaisir les vieux tricot, même s'ils sont inutilisables et troués, car ils lui permettent d'acheter du neuf.

Merci à l'avance des effets que vous ferez parvenir au Secrétariat Vaudois pour la Protection de l'Enfance, rue de Bourg 8, Lausanne, en faveur de ses petits protégés.

GENÈVE**U. I. G. MESSIEURS****« EDUCATEUR » ET « BULLETIN CORPORATIF »**

Nos rédacteurs nous ont présenté, le 1er septembre, un exemplaire spécimen de l'« Educateur », nouveau format, tel qu'ils nous proposent de l'adopter dès le début de 1952.

Ils nous avertissent que ce changement de format entraînerait une augmentation du prix de l'abonnement, soit une augmentation de la cotisation S. P. R.

Comme vos délégués doivent se prononcer à ce sujet à la fin du mois à l'Assemblée d'Yverdon, ils seraient heureux de recevoir les critiques, remarques et suggestions des membres du corps enseignant genevois.

Ces communications devront être adressées jusqu'au **22 septembre** à notre président, R. Nussbaum, Grand-Pré 20.

Ad. L.

U. I. G. DAMES

Chères collègues,

Nous vous rappelons notre prochaine assemblée qui aura lieu le **mercredi 19 septembre**, à 17 h., à Malagnou.

SOCIÉTÉ DE T. M. et R. S.

COURS DE RELIURE

Un premier cours de reliure sera organisé cet automne, à raison de une séance par semaine, le **vendredi, de 16 h. 45 à 18 h. 45**.

Programme : reliure système « Bradel », couverture en toile : a) demi-reliure sans coins ; b) demi-reliure avec coins ; c) demi-reliure avec bandes ; d) reliure pleine.

Pour la première séance, apporter deux livres en pas trop mauvais état.

Nombre de séances : 10 (à partir du vendredi 5 octobre).

Local : Ecole du Grütli, 3e étage, atelier No 29.

Maître de cours : L. Dunand.

Finance d'inscription : membres de notre groupement, Fr. 22.— ; non-membres, Fr. 30.— (fournitures à part, environ Fr. 2.— par livre).

Inscriptions : jusqu'au **jeudi 20 septembre 1951** auprès de notre vice-président L. Dunand, Av. E. Hentsch 2, tél. 6 54 67.

Nota : La qualité de membre de la S.G.T.M. et R. S. s'acquiert en versant Fr. 2.— au C.C.P. I/5032, Soc. Gen. de Trav. Man.

P. S. : Nous étudions le projet de faire fabriquer un outillage d'amateur permettant à chacun de continuer à pratiquer la reliure chez soi.

Le Comité.

NEUCHÂTEL

MISE AU CONCOURS

Le Locle. Poste de maître de travaux manuels. Délai d'inscription : 19 septembre 1951.

JURA BERNOIS

ORPHELINAT DE COURTELARY

Cette généreuse institution, trop modeste pour faire beaucoup parler d'elle et pourtant si utile à la collectivité, mérite aujourd'hui quelques lignes dans notre organe romand. Simplement pour signaler que ses dirigeants et responsables souhaitent d'urgentes transformations dans l'intérêt des enfants qui leur sont confiés. Le corps enseignant du Vallon et d'autres régions jurassiennes doit beaucoup à l'Orphelinat de Courtelary, tant il est vrai que maints régents et régentes y ont fait leurs premières armes avec profit pour nos classes publiques. C'est pourquoi tous ceux et celles qui « y ont passé » souhaitent de tout cœur que les possibilités financières soient trouvées pour les heureux projets à l'ordre du jour.

A PROPOS DE LA LOI SUR L'ÉCOLE PRIMAIRE

Notre Comité cantonal, avant la 2^e lecture devant le Grand Conseil, s'est occupé à fond du projet et, en particulier, a pris connaissance des vœux et propositions des sections de district qui ont bien voulu lui faire parvenir leurs suggestions. L'Ecole Bernoise publie une requête à ce propos à la Direction de l'Instruction publique. Nous y renvoyons nos lecteurs jurassiens. Nos amis romands seront tenus au courant au fur et à mesure des délibérations du parlement.

NOUS CROYONS AU PÈRE NOËL !

C'est-à-dire que nous espérons, vu la hausse appréciable de l'indice du coût de la vie, que des sondages, des pourparlers, des contacts... Les familles du corps enseignant savent bien que... les pommes seront chères cet automne... Est-ce que vous comprenez ? Sauf erreur, la section de Delémont a déjà agité le grelot ; à quand toutes les cloches ?

QUE DE PLACES AU CONCOURS !

Cinq pour institutrices, dont une au Foyer jurassien d'éducation. Dix pour instituteurs, dont une à la Maison d'éducation de Prêles. Enfin, une place de directeur au Foyer jurassien de Delémont.

Mesdemoiselles, Messieurs, faites vos jeux ! Et bonne chance !

H. Reber.

FONDATION SUISSE « PRO JUVENTUTE »

CONCOURS INTERNATIONAL DE DESSINS D'ENFANTS

« CONTES D'ANDERSEN »

L'Œuvre danoise d'aide à la jeunesse « Red Barnet » (Sauvez les enfants) fait appel aux enfants de tous les pays pour prendre part au **Concours international de dessins d'enfants « Contes d'Andersen »**. En Suisse, ce concours est organisé par la Fondation suisse « Pro Juven-

tute », en collaboration avec l'Association suisse des maîtres de dessin qui a accepté de le patronner. Le présent appel s'adresse avant tout aux **instituteurs** et leur propose d'inciter leurs élèves à participer à ce concours, en leur permettant de dessiner à l'école, dans le cadre des leçons de dessin par exemple. Pensant que presque tous les enfants connaissent les contes du poète danois H. Chr. Andersen, « Red Barnet » propose aux jeunes participants d'illustrer par un dessin l'un des contes suivants :

Le vilain petit canard — La petite sirène — La petite et les allumettes — L'intrépide soldat de plomb — Le briquet — Les habits neufs du Grand Duc — Le Rossignol — La princesse sur un pois — Le gardeur de cochons — La petite Poucette.

Vous trouverez à peu près tous les contes précités dans l'édition avantageuse de la Librairie Payot, Lausanne, en 1949, au prix de 5 fr. 50.

Les meilleurs dessins seront présentés dans chaque pays lors de petites expositions et le bénéfice sera attribué à **l'aide à la jeunesse** du pays intéressé. Bien des enfants travailleront avec un zèle encore plus grand lorsqu'ils sauront que le résultat de leurs efforts servira à aider d'autres enfants dans le malheur.

Les meilleurs dessins des enfants suisses seront récompensés par l'attribution de **livres**, ainsi que d'un magnifique **diplôme de l'Union internationale de Protection de l'Enfance**.

Conditions de participation au concours :

1. Ecoliers et écolières, de la petite enfance jusqu'à l'âge de 16 ans peuvent participer au concours.
2. Les dessins doivent être carrés, mais on n'exige pas de grandeurs déterminées.
3. Les enfants ont le choix du matériel : crayon, plume, aquarelle, détrempe, lino-coupe, crayons à pastel, silhouette, scraper-board, etc.
4. Tous les dessins du concours seront marqués au dos du **titre du conte choisi**, de l'adresse complète de l'enfant (nom, prénom, rue, localité, canton), de l'âge, de la classe et de l'école (cachet de l'école).
5. Au dos du dessin, les parents ou l'instituteur doivent certifier que le dessin a été fait par l'enfant lui-même, sans aide étrangère, ni modèles, ni tracés.
6. Tous les dessins envoyés, à l'exception de ceux choisis et adressés au Jury international au Danemark, restent la propriété de l'Association suisse des maîtres de dessin.
7. Les décisions du jury (composé de membres de l'Ass. suisse des maîtres de dessin), sont inattaquables.
8. Les envois doivent être faits à titre individuel ou par classe, **avant le 31 janvier 1952** à Pro Juventute « Concours Andersen », Seefeldstrasse 8, Zurich. Il ne pourra être répondu à aucune correspondance concernant ce concours.
9. Les noms des gagnants de ce concours ne seront pas publiés, mais les lauréats recevront leur prix directement après clôture du concours.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

MÉMOIRE ET MÉMORISATION ¹

III. Psychologues et maîtres d'école

Des pouvoirs de l'esprit que l'on nommait autrefois facultés de l'âme, la mémoire est celui qui a provoqué l'un des premiers les investigations des psychologues. Je voudrais aujourd'hui mettre en regard sur ce sujet les points de vue du chercheur expérimental et du maître d'école : le premier, curieux du phénomène pour lui-même, le second, soucieux d'en tirer le meilleur parti possible dans son travail.

L'étude du psychologue français Th. Ribot sur **La mémoire comme fait biologique** nous rappelle qu'il n'y a pas une mémoire, mais des mémoires ; pas un siège de la mémoire, mais des sièges particuliers pour chaque mémoire particulière. Notre cerveau est organisé pour cette localisation des impressions et du souvenir qu'elles nous laissent sans que notre volonté y participe. Qu'est-ce que la mémoire ? C'est une vision dans le temps, une localisation dans le temps. La mémoire procède par simplification, en rassemblant les souvenirs autour de **points de repère**, qui subsistent seuls et servent de centres de rappel. Une condition nécessaire de santé intellectuelle, c'est... l'oubli, l'oubli de la presque totalité de nos impressions, dont ne subsistent en apparence que ces points de repère évocateurs. Eux seuls sont capables de faire revivre les impressions de deuxième ou troisième plan qui s'y associent.

Comme fait biologique, la mémoire organique précède la mémoire psychique. **Nos muscles se souviennent.** Il y a, pour chaque partie de notre corps, une somme de mouvements acquis et coordonnés qui constituent sa mémoire spéciale, le capital accumulé sur lequel notre corps vit et agit, tout comme notre esprit vit et agit au moyen de ses expériences passées. Les gestes automatiques qu'exigent la marche, l'équilibre du corps, la parole, l'écriture, etc., furent tous volontaires et conscients à l'origine. Il faut que leur mémorisation dans les muscles soit telle, qu'ils puissent passer à l'état de réflexes inconscients pour prendre le rang d'habitudes du corps et de l'esprit. Qu'est-ce que la maladie, sinon l'effet d'une mauvaise mémoire organique ?

Ces constatations quasi élémentaires qui découlent de l'ouvrage de Th. Ribot ont, pour l'étude scolaire et l'éducation du corps et de l'esprit des conséquences d'une très grande portée. L'analogie entre la mémoire musculaire et la mémoire psychique est évidente. L'une et l'autre reposent sur la formation des habitudes, qui délivrent l'organisme de l'obligation de penser toujours à nouveau ce qui est enregistré dans l'inconscient. Elles mettent au service des activités supérieures des instruments de travail qu'elles n'ont pas besoin de créer chaque fois qu'elles en ont besoin. Elles rendent automatiques la plupart de nos réactions devant les dangers physiques. Elles mettent le

¹ Voir *Educateur* des 16 et 23 juin 1951.

pédagogue en garde contre la surcharge de notions qu'il est inutile d'imposer à la mémoire parce qu'elles sont inévitablement vouées à l'oubli. Elles lui conseillent la constitution, dans l'étude de toutes les disciplines, de points de repère qui sont à la base de tous les souvenirs utiles. Elles lui imposent la construction de synthèses qui servent à organiser le savoir, à en grouper les éléments durables, à préparer des acquisitions nouvelles. Elles préviennent le désordre de l'esprit qu'engendre fatalement un amas de notions sans valeur ou sans la corrélation nécessaire entre celles qui doivent subsister. Elles sont la condition d'un bon emploi du temps, d'une économie très désirable des forces de l'élève par leur emploi rationnel et fructueux.

Ribot a publié son étude sur la mémoire en 1882. Elle a eu, pour l'orientation de la pédagogie nouvelle, une influence que nous avons déjà notée : c'est en étudiant les amnésies générales ou partielles que ce savant a réussi à jeter des clartés nouvelles sur le fonctionnement de la mémoire à l'état normal ; il a ainsi ouvert la voie dans laquelle s'est engagé le Dr Decroly avec sa pédagogie des anormaux. Cette voie ne devait pas tarder à s'élargir singulièrement par l'entrée en lice de la pédagogie expérimentale dans une foule de domaines. Parmi les nombreux chercheurs qui ont exploité ce nouveau champ d'action, nous en retiendrons un qu'Edouard Claparède cite volontiers et pour lequel il avait la plus grande estime ; nous avons nommé le Dr Meumann, qui enseigna quelques années à l'Université de Zurich et mourut en 1915 comme professeur à Hambourg. Parmi ses nombreux ouvrages, l'un, **Oekonomie und Technik des Gedächtnisses (Economie et technique de la mémoire)** débute par des considérations que nous résumons ci-après :

1. Il faut toujours avoir devant les yeux, quand on veut faire mémoriser quelque chose, le **but** de la mémorisation envisagée. Si, par exemple, ce but est la mémorisation exacte d'une poésie, ou la durable assimilation d'une matière concrète, ou celle d'une liste de mots étrangers en relation avec les termes correspondants de la langue maternelle, cette diversité de buts entraîne une diversité de moyens.

2. L'élève doit être informé de ces différents moyens, afin de savoir les appliquer lorsqu'il a quelque chose à mémoriser.

3. Chaque élève possède une certaine individualité et des dons qui lui sont personnels. Les conditions de l'étude et l'obtention de son but en sont souvent profondément modifiés. Il en résulte que nous devons rechercher les variantes du travail de la mémoire chez chaque individu, et que nous devons enseigner à chacun à tirer le meilleur parti de la formule de mémoire qui lui est propre.

4. Il n'y a pas seulement des conditions psychologiques et individuelles à remplir. Chaque technique, celle du travail intellectuel aussi, a ses procédés particuliers aptes à faciliter l'obtention du but poursuivi. Il faut les rechercher, et, s'il y a lieu, établir des règles pour leur utilisation.

5. Enfin, il n'y a pas seulement une technique de l'étude à établir. Il faut en fixer l'économie, c'est-à-dire enseigner à l'élève à obtenir

le maximum de résultat avec le minimum de dépense de temps et de forces compatibles avec le but à atteindre, en le préservant ainsi de l'excès de fatigue.

L'écolier est mis très tôt en présence d'une quantité de tâches intellectuelles, et on attend de lui, en particulier, un travail de mémoire pour lequel il manque d'expérience. Or le travail de l'esprit peut être accompli de manières très diverses, par des méthodes très peu rationnelles parce qu'elles dilapident le temps et les forces, ou au contraire en utilisant les aptitudes de la manière la plus avantageuse. Je puis, par exemple, apprendre une poésie par cœur sans ou avec concentration de l'attention ; avec de multiples répétitions mécaniques superflues ; en utilisant plus ou moins le rythme ; en appelant plus ou moins le sens du texte à l'aide de la mémoire ; en parlant à haute voix, à demi-voix ou à voix basse ; en récitant très vite ou en scandant lentement les mots ; en divisant le texte en plusieurs fragments, qui sont appris successivement, ou bien en prenant le texte d'un seul jet ; en exécutant le travail en une seule fois, ou bien en le répartissant sur plusieurs « séances » ; enfin en combinant plusieurs de ces procédés. Laquelle de ces diverses méthodes conduit le plus rapidement au but et avec le moins de peine, et laquelle rend le mieux possible une assimilation durable ?

Des questions semblables se répètent pour chaque étude. Toujours le travail de mémorisation peut être entrepris sans méthode, sans plan, avec beaucoup de dépense de temps et de forces, ou bien en y apportant des conditions psychologiques qui permettent un travail rapide et sûr. On peut donc parler, partout où la mémoire a un rôle à jouer, d'une technique et d'une économie du travail de mémorisation.

Meumann étudie d'abord ce qu'il appelle les associations, soit les impressions sur la mémoire et leur mise en rapport par la participation de l'attention à ces impressions, le rôle des sentiments (soit l'intérêt) dans leur intensité, ainsi que la durée d'une impression, la fréquence et la régularité de son renouvellement. Puis il passe à la reproduction des souvenirs, soit leur rappel à la mémoire par la parole et l'écriture. Il mentionne en premier lieu les facteurs qui s'y associent, leur nature, leur richesse, leur puissance d'évocation. Le nom de Schiller lui fournit un exemple de tout ce qui se groupe autour de lui : sa jeunesse, sa période d'orage et de révolte, son adhésion au classicisme, de concert avec Goethe, sa philosophie de l'idéal, ses opinions esthétiques, les lieux de son activité, etc.

A la base de toute mémorisation, il y a un nécessaire travail d'observation, c'est-à-dire de perception par les sens, attentive et méthodique, organisée dans le but de graver les faits dans la mémoire. A l'école, il ne suffit pas que ce soit là la volonté du maître, mais il y faut aussi celle de l'élève. Une bonne technique de l'observation est essentielle pour l'enregistrement et la conservation des impressions ; de bonnes conditions extérieures favorisent l'action des sens de la vue et de l'ouïe, éliminent les éléments perturbateurs ; les conditions subjectives en seront la qualité de l'attention, la participation de la volonté

au travail. L'observation fortuite ou involontaire a aussi son rôle à jouer ; il y a des élèves qui voient tout et entendent tout, et ceux qui ne savent ni voir ni entendre, et toutes les nuances intermédiaires. Enfin l'intelligence intervient par la décomposition en leurs éléments des choses et des faits observés, et leur classification comme aide à la mémoire.

Ici intervient dans l'ouvrage de Meumann un élément qui marque nettement la limite entre le travail du psychologue expérimental et celui du maître d'école ; il nous fait quitter les généralités pour pénétrer dans les cas individuels, quitte à rechercher ensuite comment ceux-ci peuvent se grouper en types divers. Il s'agit des investigations imaginées pour déterminer la nature d'une mémoire, ses particularités, son degré de puissance, ses faiblesses, les méthodes d'étude qui lui conviennent, les erreurs que ces méthodes doivent éviter, les possibilités qu'elles permettent, celles auxquelles elles doivent renoncer. Comme Binet, Vogt, Wundt, Claparède et bien d'autres, Meumann a fait en laboratoire de nombreux tests individuels auprès d'enfants et d'adultes. Les moyens d'investigations varient à l'infini, leurs résultats aussi, de même que les conclusions qu'on en peut tirer. Voici, par exemple, un écran où défilent, à un rythme plus ou moins rapide, des couleurs, des mots, des lettres, des syllabes, des nombres, des figures que la personne « prospectée » doit nommer ensuite dans l'ordre où ils lui sont apparus ; cela pour la mémoire visuelle. Il est aisé de composer des exercices analogues pour la mémoire auditive avec des mots, syllabes, lettres et nombres énoncés en quantité variable. Le contrôle pourra porter d'abord sur la mémoire immédiate, puis, après un intervalle plus ou moins long, sur la durée du souvenir.

Les psychologues font porter leurs investigations d'abord sur la mémoire pure, dégagée de tout élément concret et de tout concours de l'intérêt ; ce sera, par exemple, une série de 10 lettres ou syllabes sans signification, ou de 10 nombres, série allongée graduellement dans les tests suivants. Les seuls éléments subjectifs sont ici l'attention et la volonté ; la comparaison des aptitudes naturelles chez les individus prospectés est ainsi effective. Si l'on fait intervenir un élément d'intérêt dans les séries à retenir, en les composant de mots concrets, de figures connues, de paysages familiers par exemple, cet élément ne sera pas de même intensité pour tous les prospectés et la comparaison entre eux ne sera plus strictement exacte. Il sera temps d'y recourir quand on se proposera, sans idée de comparaison avec d'autres individus, l'étude d'une mémoire considérée pour elle-même comme élément d'une personnalité.

On peut se représenter sans que nous y insistions davantage la multiplicité des aptitudes de mémoire que ces investigations permettent d'établir dans une collectivité de 20 ou 30 élèves. S'ensuivra-t-il une méthode d'enseignement différente pour chacun d'eux ? C'est pratiquement impossible, mais une enquête menée sur ces bases révélera pour plusieurs des difficultés que le maître ne soupçonnait pas. Mieux ren-

seigné, il pourra proportionner ses exigences avec moins de rigueur. Il lui restera à rechercher comment les mémoires faibles pourraient être aidées. Nous reviendrons sur ce point.

(A suivre)

E. Briod.

TRAITS SUR LA NATATION

Connue des peuples les plus anciens de l'histoire, la natation prend la tête des sports modernes. Sport populaire complet, elle développe harmonieusement l'ensemble de la musculature du corps. Une prédominance fonctionnelle relève de la musculature thoracique, des quatre membres, du tronc. Elle amplifie la capacité respiratoire, coordonne la synchronisation des muscles et tonifie les centres nerveux par des mouvements dissymétriques.

L'enfant, dès sa naissance, se sent instinctivement attiré par l'eau, objet de ses cris et de ses jeux. Imitant l'animal, ses tentatives de se mouvoir ressemblent à celles du chien ou du chat. Livré à lui-même, il se dirigea vers le crawl, nage animale, naturelle.

La natation se pratique donc à tout âge. Moyen d'affermir et de maintenir la santé, elle est susceptible de tenir un rôle important dans le traitement des déviations de la colonne vertébrale : cyphose, scoliose, lordose. D'où une distinction bien nette entre la natation sportive et la natation médicale qui requiert un programme d'enseignement spécial. On insistera par exemple sur l'étude du dos crawlé et des exercices effectués en piscine.

La méthode d'enseignement de la natation a réalisé de grands progrès. Hier, on était même partisan du procédé brutal, à l'apanage d'êtres dépourvus de sens de l'humain. On lançait le sujet à l'eau, cette plaisanterie saugrenue l'en dégoûtant à jamais !

Les temps ont changé. On s'est aperçu qu'en natation aussi, seule une voie naturelle prévalait aux autres.

Elle se décompose en trois parties :

1) Le jeu dans l'eau.

L'élève se familiarise à l'élément liquide par le jeu ; il goûte le plaisir des muscles, s'ébat librement. Ses sens réagissent spontanément au contact de l'eau ; il y plonge la tête, ouvre les yeux, expire de l'air.

2) La flottaison.

Vainqueur de l'eau qu'il traite en ami, il initie son corps à flotter. Délicat, mais décisif passage qui ouvre la porte aux mouvements des membres.

3) Les membres.

Les lois physiques qu'Archimède définissait au déclin de sa vie, il les expérimente avec succès. Ses bras et ses jambes interviennent en dernier, moyen mécanique de propulsion, lien entre le statique et le dynamique.

Puissiez-vous un jour jouer dans l'eau avec vos élèves ! Souvenez-vous qu'une séance ne doit pas excéder vingt minutes. Soyez prudent

quant à l'heure choisie, au respect des lois de la digestion. Comptez vos élèves avant et après le bain. Informez-vous de leur état sanitaire : tête, estomac, oreilles. Entrez progressivement dans l'eau.

Vous êtes les conquérants d'un domaine. Ecoutez plutôt ces paroles de l'Ecole de la Confiance : « Quel merveilleux domaine vous allez conquérir, et avec quel bonheur vous vous ébattrez bientôt en toute liberté dans l'immense prairie liquide où le soleil sème des diamants. »

Claude Giroud,

JOURNÉES EUROPÉENNES D'INFORMATION SUR LA LITTÉRATURE DE JEUNESSE

Bruxelles, juillet 1951

Convoqués par le Bureau européen de la jeunesse et de l'enfance et le Conseil de littérature de jeunesse, quelques spécialistes en matière de littérature enfantine se sont retrouvés à Bruxelles, les 30 juin, 1er et 2 juillet derniers, pour étudier en commun les possibilités d'action dans ce domaine et présenter au Conseil de l'Europe un projet de recommandation sur la littérature de jeunesse. Plusieurs pays s'étaient fait représenter : France, Belgique, Luxembourg, Italie, Sarre, Suisse, Etats-Unis, dont les délégués exposèrent à tour de rôle la situation de la presse enfantine aux points de vue législatif, éducatif et commercial. Bibliothécaires, éditeurs, écrivains, eurent l'occasion de s'entretenir avec des avocats, des représentants de gouvernements et un délégué de l'Unesco, d'engager de fructueuses discussions et d'approfondir les problèmes particuliers à la protection et au développement de la littérature enfantine.

Un magistral rapport sur **La littérature de jeunesse en Europe**, présenté au début par Mme Jeanne Cappe, avait résumé clairement la situation et défini le but de cette assemblée : « assainir la littérature de jeunesse... élargir l'attention des éducateurs à l'égard d'un puissant moyen d'éducation, promouvoir une littérature de jeunesse plus noble, plus vraie, plus propre à former le goût et le cœur des jeunes lecteurs, à étendre leur culture au delà d'un desséchant et rebutant didactisme, à leur apprendre leur métier d'homme. »

En conclusion, les participants aux « Journées européennes de littérature de jeunesse » constatèrent qu'une collaboration européenne était possible et nécessaire pour favoriser l'heureux développement de cette branche de l'éducation. Créer un mouvement d'opinion, informer les éducateurs, éduquer les parents, développer les bibliothèques enfantines, faciliter l'édition des publications destinées à la jeunesse, c'est dans ce sens que furent rédigées les « résolutions » présentées au Conseil de l'Europe.

Neuchâtel, août 1951.

Denise Gardy, bibliothécaire.

Avis. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Mlle D. Gardy, Bibliothèque Pestalozzi, 6, rue Pury, Neuchâtel.

LES DISQUES DE GRAMOPHONE

Dans l'« Accord parfait », livre du maître, aux pages 55 à 59, il est question des avantages que peuvent procurer à nos classes les enregistrements musicaux du commerce, notamment quand ces derniers sont employés en qualité d'auxiliaires du manuel.

En effet, comme le livre de l'élève contient un certain nombre de thèmes extraits d'œuvres des maîtres de la musique, il suffirait, pour susciter de l'intérêt et même de la joie, de se procurer les disques correspondant aux airs étudiés et de faire entendre l'œuvre dont ces thèmes sont extraits. Employés de cette manière, les disques pourraient devenir un excellent moyen d'éducation.

Or la liste des cinquante enregistrements proposés aux pages 58 et 59 du livre du maître peut être complétée aujourd'hui par les données suivantes qu'il nous paraît utile de soumettre aux intéressés :

No du thème dans le manuel	Compositeur	Titre de l'oeuvre	Marque et No de l'enregistrement
63	Mozart	Variations « Ah ! vous dirai-je ? »	Decca M 38 105
88	Schubert	Quatuor, op. 161	H. M. V. DB 3744-4
117	Mozart	Cavatine « Pour cette fête » (Don Juan)	H. M. V. DA 4850
169	Haydn	Menuet de la Symphonie No 97 (7)	H. M. V. DB 6222
198	Kuhnau	Le combat entre David et Goliath	A. S. 5
269	Haydn	Auf starken Fittichen (La Création)	Col. LX 1245
348	Beethoven	Die Ehre Gottes	Decca M 38 106
429	Glinka	Kamarinskaïa	Col. PDT 215
463	Mozart	Batti, batti (Don Juan)	Col. LB 76
533	Kuhnau	Le combat entre David et Goliath	Voir No 198
543	Beethoven	Adélaïde, op. 46	H. M. V. DA 4428
580	Gluck	Air « Fortune ennemie » (Orphée)	Col. LX 431
605	Rousseau	Air de Colette (Le Devin du Village)	A. S. 54
639	Dvorak	Concerto de violon, op. 53	Tel. SK 3237-40
643	Haydn	Air d'Uriel « Mit Würd » (La Création)	H. M. V. DB 5271
661	Mozart	Agnus de la Messe du Couronnement	Christ. 82
667	Chopin	Polonaise No 5, op. 44	H. M. V. DB 2496
677	Mozart	Benedictus de la Messe du Couronnement	Voir No 661
697	Mozart	Air « Pour cette fête » (Don Juan)	Voir No 117
698	Mozart	Air « Se vuol ballare » (Les Noces de Figaro)	Decca M 613

Jacques Burdet.

Les filles autant que les garçons sont ravies de recevoir « L'Ecolier Romand ». Elles participent nombreuses aux concours. Combien y a-t-il d'abonnées dans votre classe ?

Le nouveau catalogue «L'école active»

vade-mecum du matériel d'enseignement et des moyens intuitifs modernes pour le degré inférieur et les classes spéciales **vient de paraître.**

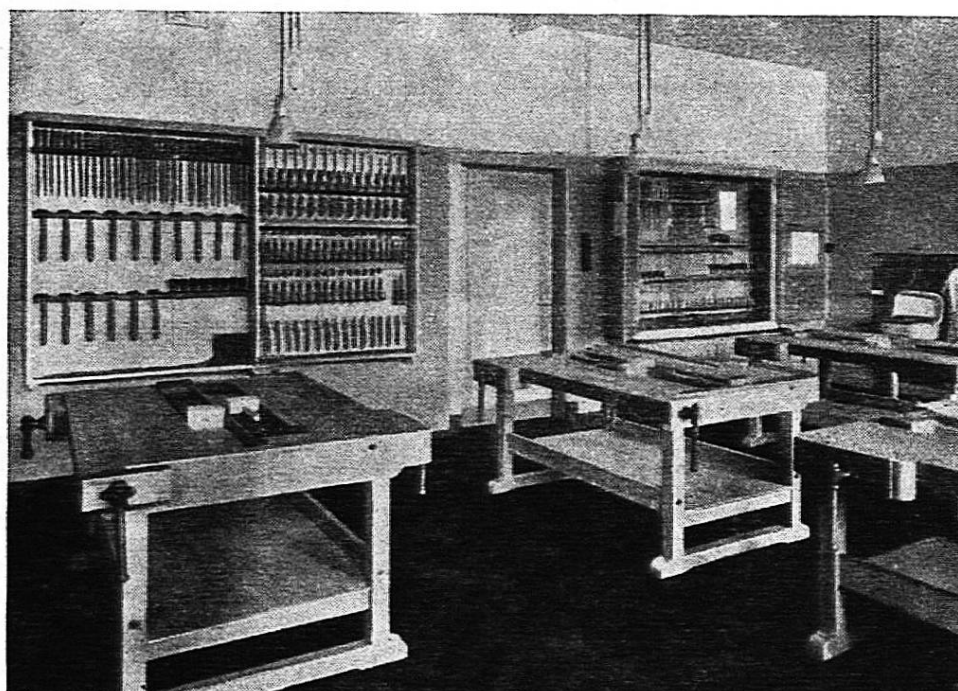
Si vous ne l'avez pas encore reçu, demandez-le aujourd'hui même ; vous le recevrez gratuitement.



FRANZ SCHUBIGER WINTERTHOUR



Notre
marque de
fabrique
« LA CHAPELLE
DE TELL »
est
la garantie
d'une
qualité
irréprochable



ATELIERS POUR TRAVAUX MANUELS

Nouveaux équipements - Agrandissements
Conseils - Devis détaillés et expériences à votre disposition

LACHAPPELLE FABRIQUE D'OUTILS MONTÉS S. A. **KRIENS**
Tél. (041) 2.03.64 - Fondée en 1840

MENUISERIE CUENDET

Mobiliers scolaires et Agencements de classes en tous genres
et aux meilleures conditions

BOIS - GENTIL **LAUSANNE** - TÉLÉPHONE **24 10 03**

Collège Pierre Vizet

Ch. des Cèdres 3

LAUSANNE

prépare aux

COLLÈGES - GYMNASES - MATURITÉS

Ecole normale

1941 : 51 élèves

★

Paul Cardinaux, dir.

1951 : 153 élèves

Tél. 24 15 79

*Chapeaux et chemises
de qualité*

GEORGES PIOTET

Rue de Bourg 14 - Galerie St-François

LAUSANNE

**Langues
Commerce
Maturité
Admission aux P.T.T.
et C. F. F.**

Ecole Benedict

Terreaux 35 (Entrée Place Chauderon)

LAUSANNE

Téléphone 22 81 00

Carnets à anneaux pour étudiants

BIELLA

Le produit suisse renommé — Un seul carnet pour tous les cours

ACADEMIA

2 anneaux

ACTO

6 anneaux

UNI

2 anneaux

EN VENTE DANS TOUTES LES PAPETERIES

LES HUILERIES DE MORGES S.A.

vous recommandent
leurs excellentes



Huiles et graisses alimentaires « Humosa »

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S.P.V.

*Etes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

FONJALLAZ & OETIKER

MACHINES, MEUBLES ET FOURNITURES DE BUREAU
ST-LAURENT 32 - LAUSANNE

PROBLÈMES D'HIER, RÉALISATIONS D'AUJOURD'HUI

De tous temps, l'homme a cherché à se préserver du froid avec les moyens les plus divers, nés d'une industrie précoce. Le chauffage central, par exemple, est un phénomène de physique que les Romains exploitaient déjà de leur temps, sous une forme rudimentaire il est vrai. ★ Chacun sait que l'eau chaude est plus légère que l'eau froide; lorsque vous allumez votre chaudière du chauffage central, l'eau échauffée monte dans les tuyaux et radiateurs, en chassant devant elle l'eau encore froide qui s'y trouve. C'est ainsi que prend corps le principe de **circulation**. Notons aussi que l'eau chaude se dilate, ce qui rend nécessaire l'installation du réservoir d'expansion propre à tout central bien compris. ★ Diverses applications de la technique moderne permettent de réaliser des installations à circulation forcée, voire même avec eau surchauffée (130 degrés) ce qui diminue la surface de chauffe nécessaire. ★ Le chauffage à air chaud ne date également pas d'aujourd'hui, mais les perfectionnements apportés au cours des années en font un progrès marquant de notre siècle. La circulation de l'air est activée par une turbine silencieuse et une disposition judicieuse supprime radicalement les courants. Par ailleurs, on peut nantir l'installation d'un dispositif de dépoussiérage et régler l'humidité de l'air. En été, et sans transformation aucune, le chauffage devient installation de ventilation.

Les personnes qui seraient intéressées par des précisions touchant n'importe quel genre de chauffage voudront bien s'adresser à

ARMAND PAHUD & Cie - ROLLE - Tél. 7.54.45

ABONNEMENTS DE LECTURE

AU BLE QUI LEVE

1, RUE DU MIDI, LAUSANNE

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

Fr. 7.50 par mois

port aller et retour compris,
pour 2 livres échangeables à volonté

Toutes les nouveautés en prêt
dès leur parution





Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

GENÈVE LAUSANNE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 209 millions

W. MARLETAN



PÉPINIÈRES-BEX

TÉL. (025) 5.22.94 (VAUD)

Tous les arbres et arbustes

Pour vos :

PARCS	ESPALIERS
JARDINS	ROSERAIES
AVENUES	ROCAILLES
VERGERS	REBOISEMENTS

Importantes collections

PLANTES VIVACES - FRAISIERS

Catalogue franco

HENNIEZ LITHINÉE

EAU DIGESTIVE

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie **Corbaz S.A.**, Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES



OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Editions F. NATHAN (J. Muhlethaler, agent)
Rue du Nant 31, GENÈVE

G. LALIRE

La Rédaction et le Français

Fr. 5.75

RENAUD & LOUDES

La Rédaction et l'Elocution

Deux guides de français indispensables à chaque maître

Fr. 3.75

Désirez-vous faire confectionner à vos élèves de jolis décors de fête de Noël ?
Employez les

feuilles métallisées



or, argent, cuivre, rouge, bleu, vert, format 45 × 70 cm.
Fr. 1.50.

Grâce à ses nombreuses illustrations, le volume « Es glänzt und glitzert » sera pour vous un excellent guide.

FRANZ SCHUBIGER WINTERTHOUR

Constituez votre bibliothèque

1. Sans grever votre budget
2. Sans être restreint dans le choix des titres
3. En étant au courant de tout ce qui paraît
4. Sans payer plus cher

Demandez aujourd'hui

une documentation gratuite de ce club.

Gratuit : Vous recevrez un ex-libris imprimé à votre nom si vous vous référez à cette annonce en indiquant le N° 190.

*Le « Club des amateurs du livre »
a été créé pour vous rendre service.*

Adresse : Club des amateurs du Livre,
rue St-Honoré 9, Neuchâtel.

Doublez

l'usage de vos vêtements

Un vêtement que vous nous confiez pour le nettoyage ou la teinture est un vêtement qui vous rendra à nouveau les services d'un vêtement neuf

Service rapide et soigné!

Prix avantageux!

**Teintureries Morat
Lyonnaise Réunies S.A.**

PULLY

AVENUE GÉNÉRAL GUISAN 85

LE GROS LOT 100.000

6 OCT.



Rondes et chansons

Nous recommandons particulièrement au corps enseignant du premier degré:

A. PORTA

Au pas, au trot, au galop!

Six rondes et chansons d'enfants sur les valeurs de notes : Dame noire - Mademoiselle Croche - Monsieur Triolet - Mademoiselle Double-Croche - Sautiller, galoper! Blanches et rondes . . . Fr. 4.70

Chant seul des six rondes ensemble Fr. .85

Images du cœur content

Sept chansons d'enfants: Premier jour d'école - Oeufs de Pâques - Le pinson - Sur l'eau - Petits marrons bruns - Le jardin en hiver - Berceuse de Noël Fr. 4.70

Chant seul de chaque ronde séparée Fr. .30

EDITIONS FOETISCH FRÈRES S.A.

Caroline 5, LAUSANNE

Relire RAMUZ ?

Encore faut-il que l'accès à son œuvre soit aisé, que tombe la difficulté d'acquérir ses ouvrages, souvent introuvables.

C'est dans cette intention que les Editions RENCONTRE offrent en souscription, à des conditions sans précédent, sous le patronage et avec l'aide de la fondation C. F. RAMUZ, leur nouvelle

COLLECTION C. F. RAMUZ

Une première série de **6 volumes** depuis longtemps épuisés en librairie, à paraître en septembre 1951 :

JEAN-LUC PERSÉCUTÉ

ADAM ET ÈVE

LA GUÉRISON des MALADIES

BESOIN DE GRANDEUR

FARINET

LE GARÇON SAVOYARD

Chacun de ces volumes représente une période et un aspect particulier du génie de notre grand écrivain.

Conditions de souscription extraordinaires
jusqu'au 30 septembre 1951

Fr. **13.10** les 6 vol. brochés

Fr. **29.-** les 6 vol. reliés

Fr. 2.90 le volume séparé

} ica inclus,
frais d'envoi en sus.

Tirage limité, entièrement numéroté

Edition de luxe réservée aux membres coopérateurs

Hâtez-vous de faire souscrire tous vos amis !

Enfin à portée de toutes les bourses dans une édition maniable et élégante, c'est l'édition idéale pour les instituteurs et professeurs.

Commandes à : **Editions RENCONTRE**

Louve 17

LAUSANNE

Tél. 22.02.30